

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Reprise de l'établissement des CNI : où en sommes-nous ?

J.KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

Où en sommes-nous avec la reprise de l'établissement des Cartes nationales d'identité (CNI) ? La question mérite d'être posée amplement quand on se souvient qu'en octobre dernier, auditionné par la Cour constitutionnelle avec sa collègue des Relations avec les Institutions constitutionnelles, Denise Mekam'ne Edzidzie-Taty, le ministre d'État en charge de l'Intérieur, Lambert-Noël Matha, avait indiqué que la délivrance des CNI devrait reprendre en décembre.

Une semaine après le début du mois, force est de constater que les CNI ne sont toujours pas disponibles. Et que les populations ne savent pas toujours à quel niveau se situe le problème. En tout état de cause, lors de cette audition, la présidente de la Cour constitutionnelle, Marie-Madeleine Mborantsuo, avait, on s'en souvient, relevé le caractère urgent pour les Gabonais et Gabonaises d'obtenir



Les membres du gouvernement lors de leur audition par la Cour constitutionnelle, en octobre dernier.

ce document, preuve de leur identité. "C'est une question cruciale à près de 10 mois des élections générales", avait-elle martelé.

Le locataire de l'avenue Alfred Ndendé (ex avenue de Cointet) avait, par la suite, donné un certain nombre d'assurances en soulignant, entre autres, que le processus de reprise des CNI "évoluait assez bien avec les nouveaux partenaires qui l'ont fait avancer à 80 % contre un paiement qui n'équivaut qu'à 20 % des tâches effectuées".

Au nombre de ces partenaires, avait-il révélé, figurent notamment la Direction générale

de la Documentation et de l'Immigration (DGDI), l'Agence nationale des infrastructures numériques et des fréquences (Aninf) et la Commission nationale de protection des données à caractère personnel. Avec ceci que les nouvelles CNI devraient être établies également sur la base des acquis du système "Identité biométrique officielle du Gabon" (IBOGA).

Tout compte fait, il y a visiblement du plomb dans l'aile. Dans tous les cas, la haute juridiction avait attiré l'attention du gouvernement sur la nécessité de respecter ces engagements. Surtout s'agissant des délais.

Élections générales 2023 : la CD-GSI précise son positionnement

Y.F.I
Libreville/Gabon

Lundi, la Convergence démocratique-Groupe stratégique indépendant (CD-GSI), présidée par Nicaise Sickout-Iguendja, a tenu sa première convention extraordinaire. Un rendez-vous ayant permis à cette association à caractère politique de définir son positionnement à huit mois des prochaines élections générales. Occasion pour Sickout-Iguendja et les siens de réaffirmer leur statut d'association à caractère politique.

Laquelle association compte bel et bien œuvrer dans le camp de la "galaxie présidentielle". Pour l'heure, les membres de cette association n'envisagent pas d'intégrer un parti politique de la Majorité républicaine et sociale pour l'émergence (MRSE) dans le cadre d'une éventuelle fusion-absorption ; même s'ils ne ferment

pas complètement la porte à cette éventualité.

Bien entendu Nicaise Sickout-Iguendja et ses compagnons soutiendront le candidat de la MRSE, en l'occurrence le candidat du Parti démocratique gabonais (PDG) – sans aucun doute Ali Bongo Ondimba si on s'en tient aux textes du "parti de masse" – à la prochaine présidentielle. La CD-GSI compte bien briguer des sièges aux futures élections locales et législatives, surtout dans le 4^e arrondissement de Libreville, le 1^{er} arrondissement d'Owendo, la commune de Ntoundou, la commune de Lambaréné, le canton Diwéni-Diala dans le département de l'Ogooué et des Lacs, la commune de Mimongo dans la Ngounié, et le département de Béné dans l'Ogooué-Maritime. Un recadrage ayant permis à cette association de dévoiler clairement ses intentions.



Les membres de la CD-GSI posant au terme de leur première convention extraordinaire

Tribune des partis politiques Après la ritournelle ?

Depuis peu, l'appel à l'unité de l'opposition est sur toutes les lèvres des acteurs de ce camp. Lors de la récente rentrée politique de l'Union nationale (UN), Paulette Missambo, a lancé un pavé dans la mare en appelant ses pairs à aller en rangs serrés aux prochaines échéances électorales. L'appel à l'unité de l'opposition a été réitéré par les dix acteurs politiques qui se sont exprimés à cœur ouvert à l'ouverture du récent Congrès ordinaire – le premier du genre – du Rassemblement pour la patrie et la modernité (RPM). Emboîtant le pas à ses hôtes, Alexandre Barro Chambrier a également prôné cette "union sacrée de l'opposition". Après avoir ressassé la ritournelle, quid

de la suite ? S'il faut saluer la volonté de plusieurs membres de l'opposition de rééditer l'expérience de la dernière présidentielle (Ndlr : durant laquelle la candidature de Jean Ping avait été portée par une coalition), on doit tout de même relever la lenteur, observable tel le nez sur le visage, à l'exécution dudit chantier.

Jusqu'à présent aucun leader ne s'élève au-dessus de la mêlée pour piloter le projet. Surprenant ! Ont-ils oublié que les élections générales, dont la très attendue présidentielle, pointent inexorablement à l'horizon ? Ces derniers attendront-ils, encore, le dernier moment pour s'unir ? Au regard du nouveau format de

la présidentielle, ils risquent de foncer droit dans le mur si tel est le cas. Pire, il s'agira d'une énième bourde monumentale. Ne dit-on pas que "ce n'est pas le jour du bal qu'on apprend à danser" ?

La rengaine va-t-elle se limiter aux simples effets d'annonce ? Si tant est qu'ils sont véritablement mus par le désir de porter sur les fonts baptismaux "l'union sacrée de l'opposition", les porte-étendards de cette famille politique gagneraient à passer la vitesse supérieure et faire preuve de célérité dans le déroulement des concertations et autres tractations.

Yannick Franz IGOHO

Photo : Jocelyn Abila